

Grands témoins

Les autres défis du Congo

ENTRETIEN
GÉRALD PAPY

Pamphile Sebahara est chargé de recherche au Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (Grip) à Bruxelles. En 2006, il a été amené à analyser plus particulièrement l'évolution du dossier congolais.

Verdict.

En regard de la situation qui prévalait il y a encore un an en République démocratique du Congo, peut-on dire que l'évolution de la conjoncture politique et sécuritaire est inespérée ?

En 2006, la RDC a accompli des progrès incontestables sur le plan politique malgré les difficultés rencontrées et les imperfections constatées. La prestation de serment du président Joseph Kabila, élu au suffrage universel direct et l'installation de l'Assemblée nationale sont deux événements majeurs qui inaugurent l'avènement de la 3^e République.

Le processus électoral est un succès au regard des résultats atteints : une bonne tenue du référendum constitutionnel les 18-19 décembre 2005, du 1^{er} tour de l'élection présidentielle et des législatives du 30 juillet 2006, du second tour de la présidentielle et des élections provinciales du 29 novembre 2006. Cependant les problèmes n'ont pas manqué : le débat sur la "congolité", les violences dans certaines zones pendant les campagnes électorales et lors de l'annonce des résultats en août 2006 ou l'utilisation abusive des listes des dérogations au second tour de la présidentielle, etc.

Même si ces difficultés doivent être prises en compte pour les prochaines échéances, nous pouvons dire que dans le contexte difficile de la RDC, le processus constitue un progrès. La satisfaction des observateurs électoraux congolais et internationaux et la reconnaissance du verdict des urnes par tous les protagonistes illustrent les capacités des institutions congolaises, avec l'appui des partenaires extérieurs, à s'accorder sur les voies et moyens de redresser le pays. C'est une étape qui est franchie, il reste maintenant à mettre en œuvre les promesses faites à la population.

Les résultats des élections présidentielles ont mis en avant une fracture entre l'Est pro-Kabila et l'Ouest pro-Bemba, cette fracture constitue-t-elle une menace pour la stabilité du pays ?

Il n'est pas pertinent de surestimer l'impact du vote massif en faveur des deux candidats au second tour de l'élection présidentielle en terme de fracture Est-Ouest. La stabilité du pays dépendra, me semble-t-il, de la capacité des institutions de la 3^e République et notamment du gouvernement, à mener des politiques de développement national en tenant compte des besoins de toutes les provinces.

L'existence d'une majorité parlementaire représentative de toutes les provinces et composée entre autres du PPRD de Joseph Kabila, du Palu d'Antoine Gizenga et de l'Udemo de Nzanga Mobutu, indique la volonté de dépasser ce régionalisme. La nomination M. Gizenga comme Premier ministre permet aussi d'assurer la représentativité de toutes les régions au sommet de l'Etat. Il reste maintenant à voir si des mesures urgentes seront prises par le gouvernement en

Pour Pamphile Sebahara, chercheur au Grip, les dirigeants politiques congolais ont relevé en 2006 les défis du processus démocratique. Mais beaucoup d'autres devront être relevés cette année pour que la population perçoive enfin les dividendes de la paix.



L'EXISTENCE D'UNE MAJORITÉ PARLEMENTAIRE REPRÉSENTATIVE DE TOUTES LES PROVINCES ET COMPOSÉE ENTRE AUTRES DES PARTIS DE JOSEPH KABILA, ANTOINE GIZENGA ET NZANGA MOBUTU, INDIQUE LA VOLONTÉ DE DÉPASSER LE RÉGIONALISME.

cours de formation pour rendre l'Etat fonctionnel et fournir à la population les services publics de base dans tout le pays.

Pensez-vous que le vaincu de l'élection présidentielle, Jean-Pierre Bemba, a définitivement accepté le verdict des urnes et jouera son rôle démocratique de principal opposant ?

Jean-Pierre Bemba a déclaré lui-même qu'il allait jouer son rôle dans une opposition forte et démocratique. Il n'a donc pas intérêt à renier sa parole, surtout que son parti et la coalition qui l'a soutenu au 2^{ème} tour de la présidentielle pourraient avoir une majorité dans certaines assemblées provinciales. Lui-même est candidat à l'élection sénatoriale qui devait avoir lieu le 7 janvier mais qui a été reportée à cause du retard accusé dans la désignation des députés provinciaux cooptés parmi les chefs coutumiers.

La force de l'Union européenne étant désormais partie, le risque de troubles est-il plus grand, malgré la présence de la Monuc ?

Au vu de l'évolution sur le terrain, notamment depuis la reconnaissance du verdict des urnes par Jean-Pierre Bemba, il n'y a pas lieu de craindre de nouveaux troubles notamment à Kinshasa. Néanmoins, la situation reste précaire compte tenu des retards en matière d'intégration de l'armée, de formation de la police et de mise en œuvre du programme de démobilisation, désarmement et réinsertion des anciens combattants. Dans cette perspective, la présence de la Monuc reste un facteur important de stabilisation et de consolidation du processus démocratique.

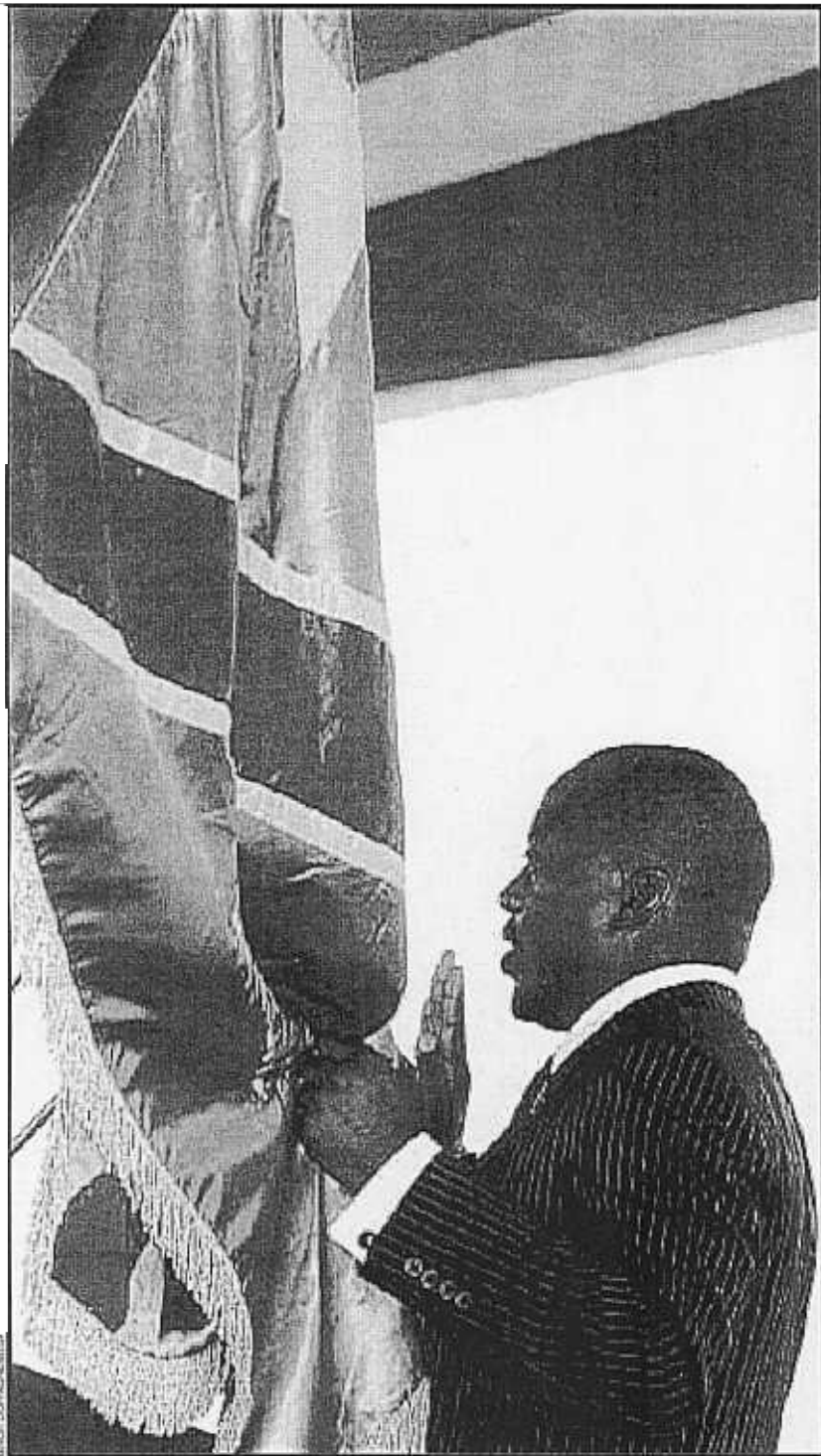
En désignant Antoine Gizenga Premier ministre, Joseph Kabila lui a demandé de former son équipe sur base de critères de représentativité nationale, de compétence et d'intégrité. La tâche ne sera-t-elle pas particulièrement difficile à remplir, sachant que le président Kabila est redevable à un certain nombre d'alliés de son élection et que depuis qu'il est au pouvoir, ses équipes ministérielles n'ont pas fait montre d'un grand sens de la bonne gouvernance ?

La formation de l'équipe gouvernementale est sans doute le premier test de la volonté de changement annoncée par le président Kabila à l'occasion de sa prestation de serment.

Le premier ministre Gizenga a également annoncé qu'une de ses priorités sera la lutte contre la corruption. Comme la RDC ne manque pas de compétences, il appartient aux deux chefs de l'Exécutif de choisir des hommes et des femmes intègres, compétents et représentatifs de la population congolaise pour assumer les responsabilités ministérielles. C'est un défi et une question de volonté politique.

Quelles sont, selon vous, les priorités à assigner aux dirigeants élus de RDC et êtes-vous optimiste, pour 2007, sur leur capacité à améliorer enfin le quotidien des Congolais ?

Le président Kabila a lui-même annoncé cinq priorités de son mandat : les infrastructures, la création d'emplois, l'éducation, la santé, l'eau et l'électricité. Il a insisté aussi sur l'importance de la transparence dans la gestion des affaires de l'Etat. Ces chantiers pourraient sans nul doute contribuer à améliorer le quotidien des Congolais dans un pays où les services publics sont en ruine et où plus de 1000 personnes meurent chaque jour faute de soins de santé.



■ Joseph Kabila lors de sa prestation de serment comme Président élu, le 6 décembre 2006, couronnement d'un processus électoral qui a éloigné le Congo d'un cycle de guerres meurtrières.

Pour ce faire, d'autres défis devront être relevés en même temps voire au préalable : poursuivre et achever la difficile intégration de l'armée et la formation de la police, mettre en place un système judiciaire fonctionnel, mobiliser et gérer efficacement les recettes publiques, lutter contre l'impunité et la promouvoir la réconciliation nationale, mais aussi assurer la coordination et la cohérence des interventions des bailleurs de fonds. Si la classe politique congolaise a pu relever le défi du processus électoral avec l'appui des donateurs, elle peut aussi relever ces défis si elle en a la volonté.

La relative latitude dont des chefs de guerre, comme le général Laurent Nkunda, conservent dans l'Est de la RDC peut-elle menacer la pacification de cette région et du pays ?

La question des chefs de guerre qui opèrent dans

l'Est de la RDC ne peut être résolue que sur le plan politique. La Monuc a fait le choix délibéré de ne pas s'attaquer à eux parce qu'ils ont aussi des combattants avec eux. Il s'agit en fait d'un des problèmes qui n'a pas été géré correctement par les autorités de la transition. En effet, pour consolider la paix et la sécurité dans le pays, une attention particulière et des appuis conséquents doivent être accordés au processus d'intégration de l'armée et à la poursuite du programme de désarmement, démobilisation et réintégration des combattants de différentes forces. Dans ce cadre, la résolution du problème des groupes armés étrangers, rwandais et ougandais notamment, devrait constituer une priorité du gouvernement dans un partenariat avec les pays voisins et leurs partenaires.

L'année 2006 a vu une dégradation de la situation des

droits de l'homme au Burundi. Le pouvoir du président Nkurunziza devient-il autocratique ? Est-ce une menace pour le processus de paix ?

Il est prématuré de parler de menace sur le processus de paix au Burundi. La tendance vers un régime autoritaire observée depuis quelques mois interpelle compte tenu de la volonté du parti majoritaire, le CNDD, de contrôler les différentes sphères du pouvoir et aux violations des droits de l'homme dénoncées par les organisations de la société civile et certains partenaires au développement. Le défi réside aujourd'hui dans l'identification des voies et moyens pour rétablir la collaboration entre le parti majoritaire et les autres partis de l'opposition politique et dans la reconnaissance du travail des acteurs de la société civile, notamment les médias et les organisations des droits de l'homme.

**KAREL DE GUCHT
A POURSUIVI AUX
AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
L'AGENDA INITIÉ
PAR LOUIS
MICHEL,
CONTRAIREMENT
À CE QUE L'ON
POUVAIT PENSER
À SON ARRIVÉE AU
DÉPARTEMENT.**

Comment jugez-vous la politique de la Belgique, sous "l'ère De Gucht", et celle de l'Union européenne, sous "l'ère Louis Michel", en Afrique centrale ?

Aux cours des dernières années, l'Afrique centrale est restée une priorité dans l'agenda de la coopération internationale

grâce à l'action de la Belgique et de l'Union européenne. L'engagement des deux principaux partenaires de la région a permis non seulement de mobiliser d'autres acteurs, notamment les Nations unies, et d'accompagner l'aboutissement du processus de paix en RD Congo et celui de la Conférence internationale sur l'Afrique des Grands Lacs. Ce dernier a été clôturé le 15 décembre 2006 avec la signature du Pacte de paix, de sécurité et de développement entre les 11 pays d'Afrique centrale. L'action du commissaire européen Louis Michel est significative dans ces deux processus. Il s'est impliqué personnellement à travers plusieurs missions sur le terrain pour rencontrer les leaders de différents pays. Ainsi, il a pu faire avancer certains dossiers en mobilisant ses relations avec la classe politique de ces pays, notamment en RDC, qu'il connaît bien depuis qu'il a été ministre belge des Affaires étrangères. Son successeur Karel De Gucht a poursuivi l'agenda initié par Louis Michel, contrairement à ce que l'on pouvait penser à son arrivée au Département. Il a ainsi renforcé l'appui diplomatique et financier de la Belgique en collaboration avec le ministre de la Coopération au développement Armand De Decker. L'augmentation des enveloppes financières destinées aux programmes de coopération dans les trois pays des Grands Lacs en témoigne. ■